

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 27/03/2025

Date d'affichage : 21/03/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 27 Présents : 24 Votants : 27

Le 27 mars 2025 à 20 H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. JEHENNE Adrien, Maire.

Étaient présents : M. JEHENNE Adrien, Le Maire, Mme HAMEL Manuella, M. GAHERY Jérôme, Mme JEHAN Nadia, M. MESTRES François, M. ROGER Mickaël, Mme DESVOL Emilie, les adjoints, M. GIROULT David, Maire délégué, Mme HILLIOU Evelyne, M. SALLES Daniel, Mme LEFRANC Elisabeth, M. DESMASURES Jean-Claude, M. de LA PERRAUDIERE Louis-René, M. HUARD Patrick, M. BOULAY Didier, Mme MAUDUIT-JOSEPH Nelly, M. HILI Damien, Mme MARIE Christelle, M. DANGUY Sébastien, Mme HEUZÉ Séverine, Mme BONNEL Marlène, Mme HARIVEL Magali, M. LEMOUSSU Bernard, conseillers.

Absents excusés : Mme ARSENE Anne-Marie, M. RENAULT Joël, Mme LEPROVOST Séverine.

Pouvoirs : Mme ARSENE Anne-Marie donne pouvoir à M. HILI Damien, M. RENAULT Joël donne pouvoir à M. ROGER Mickaël, Mme LEPROVOST Séverine donne pouvoir à M. de LA PERRAUDIERE Louis-René.

Secrétaire de séance : Mme Emilie DESVOL.

Proposition de vente de l'ancienne trésorerie

La délibération du 19 septembre 2024 autorise Monsieur le Maire à solliciter le service des domaines pour l'estimation de l'ancienne trésorerie. L'avis du service des domaines, reçu le 29 janvier 2025 fait état de la description du bien suivante :

« Au rez-de-chaussée, on retrouve un ancien local commercial, bureaux, WC.

A l'étage, plusieurs bureaux, WC.

Sous les combles, un grand espace aménageable.

Au sous-sol : caves, chaufferie, une salle de bain, ainsi que trois parkings extérieurs.

Le tout pour une surface d'environ 200 m2 sur une parcelle de 476 m2. »

L'estimation de la valeur du bien qui en découle est de 136 000€.

En parallèle de quoi, La Mairie a reçu une proposition d'achat de la part du gérant de la superette U Express, Monsieur Julien CHATELAIS qui se porte acquéreur afin de développer son activité. Le montant d'achat proposé est 100 000€.

Détails du projet de développement :

- Agrandissement de la surface commerciale de 550m² à 850m² environ
- Création de nouveau laboratoire pour le confort des collaborateurs
- Changement d'enseigne en U Express afin de redynamiser l'aspect commercial (changement qui entrainera une baisse de tarifs, un choix de produits plus large et un plan promotionnel sur le magasin)
- Création d'un drive Course U dans un second temps (changement de gestion informatique)
- Création de 3 à 4 postes à court terme.

Ce projet est dans la continuité de ce qui a pu être fait depuis la reprise du magasin fin 2018 afin d'éviter l'évasion sur Vire et Mortain. De plus, Monsieur Châtelais Julien s'engage à répondre à toutes les normes en vigueur imposées sur la construction de l'extension (panneaux solaires, récupération et gestion des Eaux Pluviales, végétalisation de 30% de la surface).

Au vu de cette présentation, et après en avoir débattu, Le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à deux votes :

- Le projet en lui-même
- Le montant de la proposition d'achat à 100 000€ formulée par Julien CHATELAIS

Vote sur le projet d'agrandissement de la surface commerciale :

Abstention : 2 (Camille GERY et Marlène BONNEL)

Pour : 25

Contre : 0

Vote pour le montant de la vente de l'ancienne trésorerie :
Vote pour le maintien du prix à 136 000€ = 16 voies pour
Vote pour une contre-proposition à 118 000€ = 11 voies pour

Au vu de cette présentation, et après en avoir débattu, Le Conseil Municipal approuve le projet d'agrandissement de la surface commerciale, le Conseil Municipal maintient le prix de vente initial.

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.
A Sourdeval, le 28 mars 2025.

Le Maire,
Adrien JEHENNE

